



**Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette**  
**22 novembre 2016 - 19h**  
**Ecole élémentaire 9 rue Jomard 75019 Paris**



Réunion animée par **Jérôme AMORY**, Délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- **Budget Participatif :**
    - Bilan des éditions précédentes ;
    - Présentation des projets lauréats 2016 ;
  - **Zoom sur le projet de réaménagement de la place de l'Édit de Nantes**
  - **Bilan d'étape sur les autres projets et opérations concernant le quartier**
- 

**BUDGET PARTICIPATIF**

---

Présentation par Mahor Chiche, adjoint au Maire chargé de la démocratie locale

Mahor CHICHE rappelle qu'il s'agit de la 3<sup>ème</sup> édition. Chaque année, l'enveloppe du Budget Participatif parisien a augmenté. En 2014, elle était d'environ 18 millions d'euros, en 2015, de 75 millions d'euros et cette année elle s'élève à 100 millions d'euros pour tout Paris. A la fin de la mandature elle devrait être d'environ 450 millions d'euros.

Cette année, 299 projets ont été déposés dans le 19<sup>ème</sup>. Pour être sélectionnés, les projets devaient notamment être techniquement faisables, relever des compétences de la Ville et du budget d'investissement et ne pas être contraires aux orientations de la politique municipale. Le montant des projets soumis au vote variait entre 1 000 et 9 000 000 euros. Un montant maximum a été défini en commission ad hoc afin d'éviter que seuls quelques projets soient lauréats.

L'enveloppe pour le 19<sup>ème</sup> était de 5,745 millions d'euros, dont 2 millions d'euros dédiés aux quartiers populaires. Plus de 8 000 personnes ont voté pour les projets de l'arrondissement, soit 40 % de plus que l'année dernière. Le vote numérique est plus important en nombre que le vote papier. 56 permanences de vote ont été tenues dans les onze quartiers de l'arrondissement (6 fixes et 51 mobiles) pour encourager la participation des habitants. Les 11 quartiers de l'arrondissement ont proposé des projets grâce à l'attention de la Mairie, qui a également veillé à la diversité des thématiques et à la co-construction des projets, et à permettre les rencontres entre les porteurs de projet.

Pour l'édition 2017, le dépôt des projets se fera en tout début d'année et durant un mois, via la plateforme numérique dédiée. Entre février et avril, les services réaliseront une analyse de faisabilité technique et budgétiseront le coût de réalisation. En juin, les projets seront présélectionnés et regroupés. En juillet, la liste des projets soumis au vote sera publiée, le vote ayant lieu ensuite en septembre.

**ZOOM SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉDIT DE NANTES**

---

Présentation par Sophie GODARD, Responsable de la division du 19<sup>ème</sup> arrondissement à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

**Le contexte**

Le projet d'aménagement de la place de l'Édit de Nantes a été lauréat de l'édition 2015. L'objectif est de verdir la placette à l'angle du quai de Seine. Le site est entouré d'un patrimoine hétéroclite, avec notamment le pont de Crimée, qui est un patrimoine classé, et le square de la place de Bitche, où se trouvent un kiosque et une aire de jeux récemment rénovés. La place fait 11775m<sup>2</sup>, avec beaucoup d'arbres, qui seront tous conservés. Son sous-sol est peu occupé par les réseaux, il est donc facile de planter. De plus, des points d'eau sont préexistants, il est donc possible de

s'y raccorder moyennant des aménagements. Le service a noté la nécessité de maintenir le caractère traversant de la place, et l'éclairage public va être conservé. Les attentes des habitants sont essentiellement de créer un aménagement végétal, avec peu de mobilier et la possibilité de pratiquer des activités sportives libres (tai-chi...).

#### **Le projet retenu par le service**

Une végétalisation sobre sur 600m<sup>2</sup>. La partie sud est laissée intacte, ainsi que le cheminement. La placette centrale est entourée d'un massif végétal, avec autour, une végétalisation basse au sol.

Pour ce qui concerne le traitement des sols, un jeu d'enrobé de couleurs est prévu pour amener de la lumière. Les travaux sont prévus sur une période allant de février à avril 2017.

Il reste une question à trancher : faut-il proposer des mobiliers d'assise sur cet espace ? Ou bien des mobiliers assis-debout ?

#### **Questions/Commentaires :**

***Les enfants font de la trottinette sur cet espace justement parce qu'il est minéral, il ne faut pas trop le charger !***

Les cheminements demeurent.

***Les mobiliers assis-debout ne conviennent pas pour les personnes âgées et les grands-parents qui viennent avec leurs petits enfants.***

Les bancs sont une solution plus simple pour nous, on peut tout à fait rester sur du mobilier classique

***Ce mobilier qui ne permet pas de s'asseoir est désagréable, car il ne permet plus d'investir l'espace public. Cela peut générer des désagréments mais c'est aussi ça, la vie, il faut vivre ensemble.***

Beaucoup de bancs ont été installés puis désinstallés, puis encore réinstallés de nombreuses fois, suite aux demandes des habitants. La question des bancs fait rarement l'unanimité et il faut voir l'évolution à l'usage.

***Les bancs du square à côté sont squattés, cela risque d'être également le cas.***

On peut aussi mettre des chaises.

***Les arrosages automatiques posent de problèmes de fiabilité, notamment avenue Jean Jaurès, ce n'est pas forcément une bonne idée d'en mettre sur la place de l'Edit de Nantes.***

Il n'y a pas de problème particulier avenue Jean-Jaurès, nous réparons ce qui dysfonctionne. Les arrosages ne sont pas toujours activés, cela dépend des besoins des plantes, selon les périodes. Il peut y avoir des problèmes quand on est proche d'immeubles car les caves peuvent être inondées, mais il ne risque pas d'y avoir ce genre de problème sur ce site particulier.

## **BILAN D'ÉTAPE SUR LES AUTRES PROJETS ET OPÉRATIONS CONCERNANT LE QUARTIER**

### **Bagagerie**

Ce projet a été soumis conjointement par les Conseils de quartier Bassin de la Villette et Pont de Flandre au Budget participatif 2015, et résulte principalement d'une longue réflexion menée par le CQ Bassin de la Villette depuis quelques années. Il s'agit de créer un lieu pour permettre aux personnes sans domicile fixe de faire garder leurs affaires sur un système de consigne améliorée. Une visite de la bagagerie du 20<sup>ème</sup> a été organisée afin de comprendre le fonctionnement et s'inspirer de leurs bonnes pratiques. Il s'agit maintenant de formaliser le projet et l'association porteuse. La Ville s'engage à trouver le local et à l'aménager mais le fonctionnement sera porté par des bénévoles, constitués en association, qui assureront des permanences matins et soirs, il faut donc être nombreux.

#### **Questions/Commentaires :**

***Comment ce projet va-t-il aider les personnes Sans Domicile Fixe qui sont dehors par -10°C ?***

Les dispositifs d'aide habituels existent toujours, et ces personnes sont libres de les accepter ou non. Il s'agit simplement là d'un service complémentaire à l'aide existante

***La Rue aux Enfants a été votée en 2014 et a eu un grand succès, mais suite aux attentats, la préfecture a cessé d'accorder les autorisations nécessaires à la tenue de ces évènements.***

Les évènements sur la voie publique demandent en effet beaucoup de personnel pour répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité.

### ***Il existe un mur de la paix aux Champs Elysées, pourquoi en faire un 2<sup>ème</sup> ?***

Le titre de ce projet a été choisi par le porteur mais il est trompeur. Il s'agit en réalité d'un projet dans le collège Edmond Michelet et doit simplement permettre la création d'une fresque avec des personnages historiques ayant œuvré pour la paix : Rosa Parks, Gandhi, Martin Luther King... Nous veillons naturellement à éviter les doublons.

### ***Qui valide les projets présentés au vote ?***

Il s'agit d'une commission ad hoc, regroupant les services techniques, les maires adjoints, des habitants, les groupes d'animation des Conseils de quartier, le Maire...

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

### **Du vert près de chez moi**

L'installation d'un mur végétal au 86 quai de Loire avait été proposée dans le cadre de l'opération Du Vert près de chez moi, mais le mur ne se prête pas à la végétalisation. Aussi, des bacs végétalisés sont installés Cité Lepage en remplacement.

### **Retour Vert le futur**

L'association Retour Vert le Futur propose des ateliers d'autoréparation de vélo. Elle ne dispose pas de locaux pour le moment et propose donc des ateliers mobiles, gratuits pour tous les enfants. Elle pratique le recyclage de pièces et de vélos en récupérant les vélos inutilisés et abandonnés dans les immeubles de logements sociaux, en lien avec les bailleurs.

### **Contact :**

retourvertlefutur@gmail.com

***La rue de Crimée est sous dimensionnée entre l'avenue de Flandre et le pont de Crimée. Les nouveaux bateaux électriques provoquent des levées du pont très fréquentes et donc de nombreux embouteillages et de la pollution. Pourrait-on installer un panneau avenue de Flandre afin d'informer les automobilistes que le pont est levé et leur permettre ainsi de ne pas s'engager inutilement dans la rue de Crimée ?***

Le pont se lève désormais de manière automatique tous les quarts d'heure. L'installation d'un panneau rue de Flandre est actuellement à l'étude.

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr) / [www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

